METPARK
Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE
21 DEC. 2021
Bureau du Courrier

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration de METPARK - Séance du 14 décembre 2021 (convocation du 1er décembre 2021)

Aujourd'hui quatorze décembre deux mille vingt et un à 18 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Olivier ESCOTS à Mme Béatrice de FRANÇOIS. M. Stéphane MARI à M. Christophe DUPRAT, Mme Brigitte TERRAZA à M. Gérard CHAUSSET

La séance est ouverte

AFFAIRE 2021/07/07P

MISE A LA REFORME DE VEHICULES THERMIQUES

Divers matériels de transport de la Régie METPARK sont devenus hors d'usage et doivent être sortis de l'actif pour leurs valeurs comptables nettes (valeur historique déduction faite des amortissements éventuels).

Le comptable de la collectivité constatera l'opération d'ordre non budgétaire à l'initiative de l'ordonnateur.

Dans ces conditions, il vous est proposé de bien vouloir prononcer leurs sorties de l'actif et autoriser l'Ordonnateur à les réformer et/ou à les céder.

La liste des matériels de transport qu'il vous est proposé de réformer et/ou céder du fait de leur état et de leur ancienneté est la suivante :

Compte par nature	N° d'inventaire	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Localisation du bien
2182	MAN665	Peugeot Partner 1946-RP-33	24/05/2007	6 503,00 €	6 503,00 €	0,00 €	Parking Front du Médoc
2182	MAN912	Mercedes Vito AS-636-HC	31/05/2010	13 336,12 €	13 336,12 €	0,00 €	Parking du Huit Mai 45
2182	MAN1014	Peugeot 206 BY-270-ZH	03/02/2012	17 664,00 €	17 664,00 €	0,00 €	Parking Front du Médoc
Inconnu	Inconnu	Citroën C15D 675 NK-33	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Garage ARVI à Pessac
Inconnu	Inconnu	Citroën Berlingo 3644-PD-33	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	Parking Front du Médoc

Il est précisé qu'aucune subvention transférable n'a été identifiée ayant financé les biens.

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir mettre à la réforme les véhicules thermiques listés ci-dessus.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 14 décembre 2021

Pour expédition conforme

Le Président

Christophe DUPRAT